



Commune des Lacs 1

Aného
Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo

1951- 2023

130 B.P. 109 Aného - TOGO

Standard : (+228) 70 52 65 65

www.lacs1.mairie.tg

contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Faitière
des Communes du TOGO
(F.C.T.)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F.)

Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT- SBT)

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

CELLULE COMMUNICATION

N° 008 /2026/MATGLAC/RM/PL/CLI-CAB-SC

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'organisation de la première édition nationale 2026 du concours *Ambassadrice des Communes du Togo (ACT)*, initiative dédiée à la promotion du leadership féminin, à la valorisation du potentiel des jeunes femmes et au renforcement de leur engagement citoyen au niveau local et ayant pour thème : « **L'engagement civique au service des collectivités territoriales** ». le Maire de la Commune des Lacs 1 lance un appel à candidatures à l'endroit des jeunes femmes remplissant les conditions ci-après.

I. Conditions d'éligibilité

Les candidates doivent :

- Être de nationalité togolaise ;
- Être âgées de dix-huit (18) à trente-cinq (35) ans ;
- Être inscrites au minimum en deuxième année de licence ;
- Être engagées ou manifester un intérêt pour les actions citoyennes ;
- Disposer d'un projet communautaire en lien avec le thème de l'année.

II. Profil recherché

Les candidates doivent présenter les qualités suivantes :

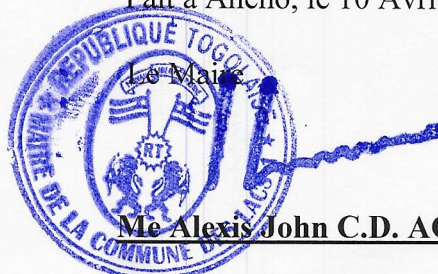
- Un sens avéré du leadership ;
- De bonnes capacités de communication ;
- Un engagement communautaire affirmé ;
- De la créativité et un esprit d'initiative ;
- Une bonne connaissance des enjeux locaux.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **02 mai 2026**.

Le Maire exhorte toutes les jeunes femmes répondant aux critères susmentionnés et animées du désir de représenter dignement la Commune des Lacs 1 à soumettre leur candidature dans les délais impartis.

Pour toute information complémentaire, les intéressées sont priées de contacter le numéro suivant : **90 01 50 93**.

Fait à Aného, le 10 Avril 2026



Me Alexis John C.D. AQUEREBURU